

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SÉANCE PLÉNIÈRE DU 27 JANVIER 2022 <u>COMPTE-RENDU</u>

Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Jean-Pierre COLOMBERT) (pouvoir de M. Vincent DANCOURT), Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT (arrivé à 19h29) (pouvoir de Mme Nathalie ANDREOLETTI), Mme Nathalie SEGUIN, M. Guy MORELLE (pouvoir de Mme Zineb HEMAIRIA), M. Jean-Luc AUCLAIR (pouvoir de Mme Marie-Paule FONTAINE), Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), , M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Daniel CHETTA, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Marie-Françoise DUPAS, M. Laurent FAIVRE (suppléant de M. Simon GEVREY), M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir de M. Dominique CHOPPIN), M. Dominique JANIN, M. Martial MATHIRON (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU (pouvoir de Mme Maïté COUBAT).

Étaient excusés :

M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), Mme. Zineb HEMAIRIA (pouvoir à M. Guy MORELLE), Mme Nathalie ANDREOLETTI (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Dominique CHOPPIN (pouvoir à Mme Maryline GRANDIOWSKY), Mme Maïté COUBAT (pouvoir à M. Claude VERDREAU), Mme Marie-Paule FONTAINE (pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR), M. Simon GEVREY (suppléé par M. Laurent FAIVRE), M. Paul MURANO (pouvoir à M. Martial MATHIRON), M. Martial PARIZOT (suppléé par Mme Bernadette BERGER), M. Jean-Emmanuel ROLLIN.

Secrétaire de séance: Madame Nathalie SEGUIN, 5ème Vice-présidente déléguée à l'Emploi, à l'Action sociale, à l'Autonomie.

Assistaient à la séance : M. Jean-Marc LOVAT, Mme Marie-Jo DURIEUX, M. Nicolas BAUDOIN Mme Amélie CARREAUD, Mme Annick VIROT.

PRÉAMBULE

DÉCISIONS

<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>

Désignation du secrétariat de séance

Rapporteur : P. ESPINOSA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** Madame Nathalie SEGUIN, Vice-présidente déléguée à l'Emploi, l'Action sociale et à l'Autonomie, comme secrétaire de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 27 janvier 2022.

Appel

Madame la secrétaire de séance procède à l'appel des membres du Conseil Communautaire. Elle précise qu'au moment de l'appel, 26 membres sont présents pour 33 votants. Le quorum est atteint et la majorité est donc à 17 voix.

<u>Approbation du procès-verbal de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2021</u>

Rapporteur : P. ESPINOSA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

 APPROUVE le procès-verbal de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2021.

Approbation du Contrat de Relance et de Transition Écologique territorial (CRTE) de la Plaine Dijonnaise

Rapporteur: P. ESPINOSA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) territorial et ses annexes,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes à le signer ainsi que tout acte et document ci-rapportant.

<u>Charte de coopération entre la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise et la Communauté de Communes de Norge et Tille</u>

Rapporteur: P. ESPINOSA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par :

- 31 voix POUR,
- 02 ABSTENTIONS.
- **APPROUVE** le projet de Charte de coopération entre la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise et la Communauté de Communes de Norge et Tille,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à la signer ainsi que tout document ci rapportant,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

<u>Proposition de modification n° 1/2022 des Statuts de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise</u>

Rapporteur : P. ESPINOSA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par :

- 32 voix **POUR**,
- 01 ABSTENTION,
- **APPROUVE** le lancement de la procédure de modification des Statuts tels que proposés en annexe de ce présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à notifier le projet de modification des Statuts, tel que proposé, aux Communes membres de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

FINANCES - PERSONNELS - MOYENS INFORMATIQUES - MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

FINANCES

Garantie de l'Agence France Locale

Rapporteur : V. CROUZIER

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par :

- 33 voix POUR,
- 01 ABSTENTION.
- DÉCIDE que la Garantie de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise est octroyée dans les conditions suivantes aux titulaires de documents ou titres émis par l'Agence France Locale, (les Bénéficiaires):
 - le montant maximal de la Garantie pouvant être consenti pour chaque exercice est égal au montant maximal des emprunts que la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise est autorisée à souscrire.
 - la durée maximale de la Garantie correspond à la durée du plus long des emprunts souscrits par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise auprès de l'Agence France Locale augmentée de 45 jours,
 - la Garantie peut être appelée par chaque Bénéficiaire, par un représentant habilité d'un ou de plusieurs Bénéficiaires ou par la Société Territoriale et si la Garantie est appelée, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise s'engage à s'acquitter des sommes dont le paiement lui est demandé, dans un délai de 5 jours ouvrés,
 - le nombre de Garanties octroyées par La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise sera égal au nombre de prêts souscrits auprès de l'Agence France Locale, dans la limite des sommes inscrites au budget, et que le montant maximal de chaque Garantie sera égal au montant tel qu'il figure dans l'acte d'engagement,
- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise ou son représentant dument habilité, à signer le ou les engagements de Garantie pris par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise pendant la durée du mandat, dans les conditions définies ci-dessus, conformément aux modèles présentant l'ensemble des caractéristiques de la Garantie et figurant en annexe,
- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

JEUNESSE

<u>Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Côte-d'Or pour le développement des actions Prestations de Services JEUNES</u>

Rapporteure: Z. HEMAIRIA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet d'acquisition d'équipements ci-dessus présenté dans le cadre du développement des actions Prestations de Services JEUNES,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter une subvention à hauteur de 80% auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Côte-d'Or (CAF 21) dans le cadre de l'appel à projet « Fonds Publics et Territoires-Axe Jeunesse ».
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout acte, ainsi que tout document ci-rapportant et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

INFORMATIONS

Décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par le Conseil Communautaire

Rapporteur : P. ESPINOSA

Le Conseil Communautaire PREND acte de ce rapport.

Compte-rendu des avis pris dans le cadre de la Commission « Mutualisation, Communication, Action culturelle et Tourisme »

Rapporteur: G. BRACHOTTE

Le Conseil Communautaire PREND acte de ce rapport.

Compte-rendu des avis pris dans le cadre de la Commission « Développement économique, Équipements, Infrastructures, Développement numérique »

Rapporteur : J.-P. COLOMBERT

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la Commission « Finances, Personnels, Moyens informatiques, Modernisation de l'Administration »

Rapporteur: V. CROUZIER

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la Commission « Aménagement du Territoire, Mobilité, Transports et Transition énergétique »

Rapporteur: V. DANCOURT

Le Conseil Communautaire PREND acte de ce rapport.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la Commission « Emploi, Action sociale, Autonomie »

Rapporteure: N. SEGUIN

Le Conseil Communautaire PREND acte de ce rapport.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la Commission « Petite enfance, Enfance, Jeunesse »

Rapporteure : Z. HEMAIRIA

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la Commission « Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, Environnement, Développement durable, Gestion de la GEMAPI »

Rapporteur: G. MORELLE

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

COMPTES-RENDUS DE LA REPRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE AU SEIN DES ORGANISMES

Compte-rendu de la représentation au sein de l'Agence Technique Départementale

Rapporteur : P. ESPINOSA

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

<u>Compte-rendu de la représentation au sein de l'Agence Économique Régionale Bourgogne - Franche-Comté (AER BFC)</u>

Rapporteur: J.-P. COLOMBERT

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

Compte-rendu de la représentation au sein de l'Agence France Locale

Rapporteur : V. CROUZIER

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

Compte-rendu de la représentation au sein du GIP (Groupement d'Intérêt Public) Territoires Numériques et au Conseil d'Administration et d'Orientation Stratégique (CAOS)

Rapporteur : V. CROUZIER

Le Conseil Communautaire PREND acte de ce rapport.

Compte-rendu de la représentation au sein du syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du bassin du dijonnais

Rapporteur: V. DANCOURT

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

<u>Compte-rendu de la représentation au sein de l'Établissement Public Foncier DOUBS BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ</u>

Rapporteur: V. DANCOURT

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

Compte-rendu de la représentation au sein du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement Norge, Ouche, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU)

Rapporteur: G. MORELLE

Le Conseil Communautaire **PREND** acte de ce rapport.

Compte-rendu de la représentation au sein du Syndicat du Bassin versant de l'Ouche (SBO)

Rapporteur : G. MORELLE

Le Conseil Communautaire PREND acte de ce rapport.

Compte-rendu de la représentation au sein du Syndicat du Bassin versant de la Vouge (SBV)

Rapporteur: G. MORELLE

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

Compte-rendu de la représentation au sein du Syndicat Intercommunal de la Tille, de la Norge et de <u>l'Arnison (SITNA)</u>

Rapporteur: G. MORELLE

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

Compte-rendu de la représentation au sein du Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte d'Or (S.I.C.E.C.O)

Rapporteur : J. THÉVENEAU

Le Conseil Communautaire PREND acte de ce rapport.

Compte-rendu de la représentation au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Rapporteur: J.-E. ROLLIN

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

Compte-rendu de la représentation au sein du Collège Albert CAMUS

Rapporteure: C. CLAUDEL-SALOMON

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

Compte-rendu de la représentation au sein du Syndicat MIxte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères et déchets assimilés - SMICTOM de la Plaine Dijonnaise

Rapporteur: D. CHETTA

Sans information à communiquer, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que ce point est retiré de l'ordre du jour.

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses

Rapporteur: P. ESPINOSA

La séance est levée à 20h15.

Secrétariat de séance

Nathalie SEGUIN

Vice-présidente déléguée à l'Emploi, à l'Action sociale, à l'Autonomie Adjointe au Maire de LONGEAULT-PLUVAULT Présidence de séance

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise Maire d'IZIER